

NUMÉRO 5

MUTATIONS ET INVARIANTS PARTIE III

HUMANITAIRE ET MILITAIRE NOUVEAUX MERCENARIATS



└ ÉDITORIAL ┐	┐ 7
└ BRUNO CUCHE	
Traductions allemande, anglaise	
└ NOTE ┐	┐ 21
└ ARTICLES ┐	
└ HUMANITAIRE ET MILITAIRE ┐	
HUMANITAIRE ET MILITAIRE	
└ BERNARD KOUCHNER	┐ 25
MILITAIRES ET HUMANITAIRES, LE PRINCIPAL OUTIL DE GESTION DES CRISES	
└ DANIEL GRAMMATICO	┐ 33
ACTEURS DE L'URGENCE, DE LA CRISE ET DE LA GUERRE : QUERELLE DE FAMILLE ?	
└ JÉRÔME ÉVRARD	┐ 49
MILITAIRES ET HUMANITAIRES EN PHASE DE POST-CONFLIT : CONCURRENCE OU COMPLÉMENTARITÉ ?	
└ PAUL HAÉRI	┐ 61
LES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES : UNE FINALITÉ OPÉRATIONNELLE	
└ MÉLANIETHONIER	┐ 77
└ NOUVEAUX MERCENARIATS ┐	
SOCIÉTÉS MILITAIRES PRIVÉES : QUEL DEVENIR EN FRANCE ?	
└ LOUP FRANCAERT	┐ 87
LES SOCIÉTÉS MILITAIRES PRIVÉES : SUCCÈS ET CONTRAINTES	
└ PHILIPPE DARANTIÈRE	┐ 107
LA FRANCE CÉDERA-T-ELLE AUX SIRÈNES DES SOCIÉTÉS MILITAIRES PRIVÉES ?	
└ EMMANUEL CLÉMENT	┐ 127

**MERCENARIAT ET SOCIÉTÉS MILITAIRES PRIVÉES :
EXPRESSIONS DIVERGENTES DE LA PRIVATISATION
DES CONFLITS**

┆ PASCAL LE PAUTREMAT ┆ 137

QUI EST COMBATTANT ?

┆ DAVID CUMIN ┆ 151

┆ POUR NOURRIR LE DÉBAT ┆

INTRODUCTION

┆ LINE SOURBIER-PINTER ┆ 167

LE DILEMME D'UN TIREUR D'ÉLITE

┆ SÉBASTIEN PIED ┆ 169

HUMANISME POLITIQUE, HUMANISME POLÉMIQUE ?

┆ FRÉDÉRIC CADET ┆ 171

**L'IMPACT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
SUR LA CONCEPTION ET LA CONDUITE DES OPÉRATIONS**

┆ JEAN-MARIE FAUGÈRE ┆ 177

**ARMES À LÉTALITÉ RÉDUIRE, CONTRÔLE
DES FOULES ET CONFLITS DE QUATRIÈME GÉNÉRATION**

┆ GEORGES-HENRI BRICET DES VALLONS ┆ 189

GROUPE ET DÉCISIONS COLLECTIVES

┆ EWA DROZDA-SENKOWSKA, FRANÇOIS RIC, DOMINIQUE MULLER ┆ 213

┆ POUR EN SAVOIR PLUS ┆ 230

┆ COMPTE RENDU DE LECTURE ┆ 233

┆ ÜBERSETZUNG DER ZUSAMMENFASSUNG AUF DEUTSCH
TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ┆ 242

┆ BIOGRAPHIES ┆ 249

BRUNO CUCHE

Général d'armée, chef d'état-major de l'armée de terre

ÉDITORIAL

Ce numéro d'*Inflexions*, consacré à l'action humanitaire et aux sociétés militaires privées, est encore une fois d'une grande richesse intellectuelle. Mais ce qui fait à mes yeux son principal intérêt, c'est qu'il fournit des clés pour comprendre la complexité de l'action au cœur du milieu terrestre. Intérêt pour la partie militaire, sans distinction de grade, comme en témoigne le remarquable article du sergent Pied. Intérêt pour tous les autres acteurs civils qui évoluent désormais systématiquement à nos côtés sur les champs de bataille ou sur les champs de ruines. *Inflexions* a en effet le mérite de ne pas enfermer le sujet dans des considérations ésotériques, ou pire, incantatoires. Au contraire, le débat proposé est très ouvert. La diversité et la liberté des opinions exprimées par des auteurs de toutes origines participent du réinvestissement indispensable du champ cognitif par tous ceux, militaires et civils, qui agissent au cœur des crises et des guerres d'aujourd'hui. Car pour moi les thèses développées dans ce numéro sont bien une contribution indispensable pour éclairer l'action militaire et renforcer son efficacité sur le terrain. Le débat d'idées réservé à un cercle restreint d'intellectuels n'aurait pas de sens ; le débat d'idées en vue d'action en a un. Or la guerre aujourd'hui et plus encore demain se gagnera d'abord par l'appropriation du champ cognitif, c'est-à-dire par la compréhension de l'environnement dans toutes ses dimensions, militaires évidemment mais aussi culturelles, sociétales, économiques, politiques... Nous sommes entrés dans une ère où la guerre n'a pas disparu, contrairement aux espérances, ni changé de nature, seules les modalités ont évolué radicalement. La guerre n'est plus l'affaire exclusive des militaires s'affrontant à la régulière sur un champ de bataille traditionnel. La guerre aujourd'hui se déroule au milieu des populations. Elle est devenue un acte social qui n'est pas réductible à des solutions militaires classiques fondées sur les seules capacités de destruction. Elle est sortie d'un champ clos réservé aux seuls militaires. D'autres acteurs, civils, privés ou institutionnels, agissent au milieu de la population. Car l'enjeu, désormais partagé, est la conquête des populations, pour les protéger ou les subvertir, pour gagner leur confiance ou les aliéner. C'est un motif de convergence comme de divergence des actions militaires et civiles. C'est

clairement le point crucial qui explique la violence terroriste ou insurrectionnelle et la « contre-violence légitime » militaire. Tel est là en effet le véritable paradoxe de l'action militaire, ce qui la distingue fondamentalement de l'action civile et plus particulièrement de celle des organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires. Les forces armées ne sont pas et ne seront jamais des organisations humanitaires. Évidemment en cas de catastrophe technologique, sanitaire ou naturelle, à l'étranger comme ce fut le cas en Indonésie, au moment du tsunami, ou sur le territoire national, peu de choses en apparence distinguent réellement l'intervention des forces armées de celles des ONG hormis leur capacité logistique très supérieure à tous les autres acteurs civils. Mais dans tous les autres cas, le recours aux forces armées se justifie par l'état de guerre réel ou possible. Car lorsque le chaos est général et que le « risque vital » est en jeu, seules les forces armées sont en mesure d'intervenir. Elles seules sont en effet capables d'endurer la violence extrême et de poursuivre leur action au milieu des populations, c'est-à-dire de rétablir la sécurité et de poursuivre simultanément le soutien humanitaire aux populations. Ce qui veut dire concrètement que la légitimité des forces armées repose autant sur l'usage de la force que sur l'action simultanée d'humanité au profit des populations alors que celle des ONG repose exclusivement sur l'aide humanitaire. Les fins politiques de l'action des ONG et des forces armées peuvent ainsi être identiques mais les modalités de leur action seront nécessairement différentes. Restreindre l'action militaire à la distribution de l'aide alimentaire en situation de guerre, c'est favoriser l'insécurité et l'emprise de ceux qui s'opposent à notre action politique sur la population. Restreindre l'action militaire aux actions de force contre un adversaire qui s'imbrique délibérément dans la population, c'est prendre le risque politique d'apparaître comme une force d'occupation. C'est bien dans cet esprit de complémentarité et non pas de concurrence que nos actions militaires et civiles doivent être conduites. Chez les militaires comme chez les humanitaires, certains pourront continuer à déplorer la confusion des genres et la dilution des identités fondatrices. Je crois que toutes les interrogations philosophiques sur la question ne résistent pas à la réalité. L'action militaire et l'action humanitaire sont nécessairement imbriquées et interdépendantes pour des questions de sécurité et parce que nous poursuivons le même but auprès des populations. En revanche, ce qui est de plus en plus vrai avec les ONG françaises ne l'est pas forcément avec des ONG d'autres nationalités. Si les ONG françaises craignent parfois d'être instrumentalisées, d'autres le sont véritablement et servent de cheval de Troie à des puissances, à des groupes religieux ou politiques qui ne parta-

gent pas nécessairement les mêmes intérêts que nous. Dans ce domaine comme sur le thème des sociétés militaires privées (SMP) qui est l'autre grand dossier de ce numéro d'**Inflexions**, nous devons sortir des schémas stéréotypés de défiance ou d'angélisme. La réalité des opérations nous imposera de cohabiter mais pas dans n'importe quelles conditions. Il s'agit d'éviter deux écueils sur lesquels les ennemis de la paix capitaliseront nécessairement : l'amalgame et l'opposition. Il est nécessaire de trouver un équilibre dans le respect des particularités de chacun, et la meilleure manière d'y parvenir est bien de partager chaque fois que possible nos idées, pour créer ce lien culturel qui fonde la communauté d'action en situation d'exception.

La problématique des SMP rejoint en partie, pour nous militaires, celle de l'action humanitaire à ses débuts en termes de définition des rôles respectifs et des conditions d'une cohabitation éventuelle sur un même théâtre. Ne pas y réfléchir en assimilant le phénomène au mercenariat qui est illégal, c'est inévitablement subir la réalité sans avoir été en mesure de l'influencer. Or **Inflexions** pose bien le débat, faut-il refuser de collaborer avec les SMP pour des raisons éthiques ou envisager d'être interopérables avec elles pour des raisons pragmatiques ? La réponse n'est évidemment pas simple et je préfère poser la question d'une autre façon : faut-il rester à l'écart d'un phénomène inéluctable ou l'accompagner pour éviter ses dérives et le transformer à notre avantage en opération ? Car une fois encore les frontières de la sécurité aujourd'hui, comme celles de l'action humanitaire hier, ne sont plus hermétiques. Les SMP anglo-saxonnes en particulier s'imposent de fait comme des acteurs majeurs de la sécurité et de la reconstruction. Elles sont aussi bien mandatées par des entreprises privées que par des gouvernements. Elles agissent sur un spectre élargi de missions parfois identiques à celles des forces régulières. Ce phénomène de « privatisation » partielle de la guerre ne peut pas être ignoré car il interfère directement ou indirectement sur le cours des opérations. Les SMP sont à la fois des perturbateurs potentiels, « des concurrents voire des adversaires » ou des contributeurs essentiels à l'action militaire, c'est-à-dire des « partenaires ». C'est bien là toute l'ambiguïté des SMP dont nous devons précisément évaluer les risques et les avantages. Par certains côtés, les SMP sont des acteurs indépendants qui n'obéissent pas aux mêmes règles que nous, n'ont pas les mêmes objectifs et par d'autres, elles remplissent des fonctions indispensables que nous ne sommes plus en mesure d'assumer. Concernant les risques, celui de l'incompatibilité éthique avec les exigences de la guerre au milieu des populations me paraît le plus

difficilement acceptable. L'usage maîtrisé et discriminé de la force est le facteur clé qui fonde la légitimité de la présence militaire. Le comportement irresponsable de sociétés privées, incontrôlées et incontrôlables, peut avoir des conséquences dramatiques sur la perception par la population et l'opinion de l'action des forces régulières. Mais il faut également être lucide. Du point de vue militaire, les SMP présentent un avantage indéniable, celui de pouvoir répondre à un besoin qui n'est plus satisfait par les militaires. Car si nous n'y prenons pas garde, le remplacement trop systématique d'emplois militaires par des emplois civils pourrait nous conduire à devoir recourir à des sociétés militaires privées pour remplir en opération des fonctions que nous aurions délaissées en temps de paix. Ce phénomène sera d'autant plus prégnant que le contrôle de l'espace terrestre dans la durée nécessite des effectifs nombreux au contact des populations qui, rapportés à une armée professionnelle dont le format est par définition contraint, nous incite à donner la priorité aux forces sur le terrain au détriment d'autres fonctions comme le soutien. En toute logique, le processus d'externalisation se répercutera en opération. Une nouvelle fois le principe de réalité s'imposera à nous. Nous ne pourrions pas éviter de recourir à des SMP sur les théâtres d'opérations pour remplir certaines tâches. Dans ce cas, n'est-il pas préférable de disposer d'entreprises nationales performantes et fiables plutôt que de devoir dépendre d'entreprises étrangères ?

C'est bien dans une perspective professionnelle que j'ai tenu à vous livrer ces quelques commentaires pour resituer les problématiques de l'action humanitaire et des SMP au seul niveau opérationnel. L'action militaire, définitivement, n'est pas banale ; elle est exclusive pour lutter contre ceux qui déstabilisent et elle contribue de façon décisive au retour à la normalité. Mais elle n'est pas non plus marginale. Elle s'inscrit nécessairement dans un environnement global et de plus en plus complexe, aux côtés d'autres acteurs incontournables qui, eux-mêmes, ne peuvent s'affranchir de composer avec les militaires. Inflexions nourrit le débat. Inflexions contribue opportunément au rapprochement entre tous ceux qui inévitablement seront confrontés aux mêmes guerres et aux mêmes défis. J'encourage vivement la poursuite de la réflexion dans ce sens. ▀

erfolgen. Bei den Militärs wie auch bei den humanitären Organisationen werden manche vielleicht weiterhin diese Überschneidung der Aufgabenbereiche und die Auflösung der jeweiligen Gründungsidentität beklagen. Ich denke aber, dass alle diesbezüglichen philosophischen Überlegungen der Realität nicht standhalten. Militärische und humanitäre Einsätze greifen aus Gründen der Sicherheit zwangsläufig ineinander und sind von einander abhängig, aber auch, da wir im Hinblick auf die Bevölkerungen die selben Ziele verfolgen. Was hingegen auf die französischen NGOs immer mehr zutrifft, muss nicht unweigerlich auch für NGOs anderer Länder gelten. Während etwa die französischen NGOs mitunter befürchten, instrumentalisiert zu werden, ist dies bei anderen tatsächlich der Fall: Sie dienen Staatsmächten und religiösen oder politischen Gruppen, die nicht unbedingt die selben Interessen verfolgen wie wir, als trojanisches Pferd. In diesem Bereich wie auch in Bezug auf die französischen privaten Militärgesellschaften (SMPs), denen der zweite große Artikel dieser Ausgabe von Inflexion gewidmet ist, müssen wir uns der stereotypen Verhaltensmuster "Misstrauen" und "Verklärung" entledigen. Die Gegebenheiten der Einsätze verpflichten uns dazu, nebeneinander zu existieren, aber nicht unter beliebigen Bedingungen. Es geht darum, zwei Gefahren zu umgehen, auf die die Feinde des Friedens zwangsläufig setzen: Vermengung und Gegensätzlichkeit. Wichtig ist es, unter Berücksichtigung der Eigenheiten jedes Einzelnen ein Gleichgewicht zu finden, und die beste Art, dies zu erreichen, ist es, wann immer es möglich ist, unsere Ideen auszutauschen, um jene kulturelle Verbindung zu schaffen, der in solchen Ausnahmesituationen die Grundlage der Einsatzgemeinschaft bildet.

Die Problematik der SMPs deckt sich für uns als Angehörige des Militärs teilweise mit jener der humanitären Einsätze in ihren Anfängen, nämlich der Definition der jeweiligen Rollen und der Bedingungen einer möglichen gemeinsamen Präsenz auf dem selben Schauplatz. Nicht darüber nachzudenken und dieses Phänomen jenem des Söldnertums gleichzusetzen, das illegal ist, bedeutet, sich unweigerlich den Gegebenheiten zu fügen, ohne in der Lage gewesen zu sein, diese zu beeinflussen. Nun aber eröffnet Inflexion die Diskussion: Soll man die Zusammenarbeit mit SMPs aus ethischen Gründen verweigern oder versuchen, aus pragmatischen Gründen mit ihnen kompatibel zu werden? Die Antwort auf diese Frage fällt nicht leicht, und ich ziehe es vor, sie folgendermaßen zu formulieren: Muss man von einem unausweichlichen Phänomen Abstand halten oder es steuern, um dessen Abgleiten zu vermeiden und es bei einem Einsatz zu unserem Vorteil zu verändern? Denn einmal mehr sind wie einst die Grenzen der

humanitären Einsätze heute die Grenzen der Sicherheit keine hermetischen mehr. Vor allem die angelsächsischen SMPs sind faktisch bereits wichtige Akteure im Bereich der Sicherheit und des Wiederaufbaus. Sie werden ebenso von Privatgesellschaften wie auch von Regierungen beauftragt und sind in einem breiteren Spektrum von Missionen tätig, die sich teilweise mit jenen der herkömmlichen Streitkräfte decken. Dieses Phänomen der teilweisen "Privatisierung" der Kriege darf nicht ignoriert werden, da es den Verlauf der Einsätze direkt oder indirekt beeinflusst. Die SMPs sind einerseits potenzielle Störfaktoren, "Konkurrenten oder sogar Gegner", können aber auch einen wesentlichen Beitrag zu einem militärischen Einsatz leisten und somit als "Partner" agieren. Und genau darin zeigt sich die Zweischneidigkeit der SMPs, deren Risiken und Vorteile es zu bewerten gilt. Auf der einen Seite sind sie unabhängige Akteure, die nicht den selben Regeln und Zielen folgen wie wir, auf der anderen aber erfüllen Sie unverzichtbare Funktionen, die wir nicht mehr übernehmen können. Was die Risiken angeht, so scheint die ethische Unvereinbarkeit mit den Erfordernissen eines Einsatzes direkt bei der Bevölkerung jener Aspekt zu sein, der am schwersten zu akzeptieren ist. Die gesteuerte und differenzierte Verwendung von Kampfmitteln ist der entscheidende Faktor, der eine militärische Präsenz rechtfertigt. Ein verantwortungsloses Verhalten privater Gesellschaften, die unkontrolliert und unkontrollierbar sind, kann dramatische Auswirkungen darauf haben, wie die Bevölkerung die Tätigkeit der regulären Streitkräfte aufnimmt und beurteilt. Man muss die Sache aber auch sachlich betrachten: Aus militärischer Sicht bieten die SMPs einen unbestreitbaren Vorteil—sie können auf ein Bedürfnis reagieren, das vom Militär nicht mehr erfüllt wird. Übergehen wir diesen Aspekt, so könnte die allzu systematische Ersetzung militärischer Arbeitsplätze durch zivile Arbeitsplätze bewirken, dass wir bei einem Einsatz auf private Militärgesellschaften zurückgreifen müssen, um Funktionen, die wir in Friedenszeiten vernachlässigt haben, erfüllen zu können. Dieses Phänomen ist umso deutlicher, wenn die Kontrolle am Boden langfristig umfassendes militärisches Personal direkt bei der Bevölkerung erfordert und wir uns somit veranlasst sehen, angesichts des Umfangs eines Berufsheers, der per definitionem beschränkt ist, der Stationierung von Streitkräften vor anderen Funktionen wie Hilfeleistungen Vorrang einzuräumen. Logischerweise wird sich der Ausgliederungsprozess auf den Militäreinsatz auswirken. So ist es auch hier wieder wichtig, dass wir die reale Situation berücksichtigen. Wir werden nicht umhin kommen, an den Schauplätzen unserer Einsätze auf SMPs zurückzugreifen, um bestimmte Aufgaben zu erfüllen. Ist es in diesem Fall nicht besser, über leistungsfä-

hige und vertrauenswürdige inländische Gesellschaften zu verfügen, als von ausländischen Gesellschaften abhängig zu sein?

Wichtig war es mir, diese Überlegungen aus dem beruflichen Blickwinkel zu schildern, um die Problematiken des humanitären Einsatzes und der SMPs ausschließlich auf der operative Ebene zu positionieren. Der militärische Einsatz ist definitiv keine Banalität; er ist die einzige Möglichkeit, um gegen jene anzukämpfen, die Systeme destabilisieren, und trägt entscheidend zur Rückkehr zur Normalität bei. Er ist aber auch kein Randphänomen. Vielmehr ist er notwendigerweise in einem globalen und immer komplexer werdenden Umfeld verankert und findet an der Seite anderer unverzichtbarer Akteure statt, die selbst nicht um eine Zusammenarbeit mit dem Militär umhin kommen. Inflexion nährt die Diskussionen. Inflexion trägt im richtigen Augenblick zur Annäherung zwischen all jenen bei, die zwangsläufig den selben Kriegen und Herausforderungen gegenüberstehen werden. Ich bekräftige mit Nachdruck, die Überlegungen in diese Richtung fortzuführen. ▀

BRUNO CUCHE

Chief of the General Staff

EDITORIAL

English translation

This issue of Inflexions, devoted to humanitarian aid and private military companies, is yet another work of great intellectual value. But what makes it particularly interesting in my opinion is that it provides the keys to understanding the complexity at the core of ground defence. It is interesting for its take on the military aspects, without any particular distinction given to military grade, as witnessed by the remarkable article submitted by Sergeant Pied. It is interesting for its presentation of the members of civil society who today work right alongside us in fields of battle and in fields of ruin. Inflexion thankfully does not try to contain the topic within esoteric, or worse, conventionalised arguments. On the contrary, the discussions are very open. The diversity and freedom of opinions expressed by authors of all backgrounds contribute to a necessary revival of awareness by soldiers and civilians alike who take part in today's crises and wars. The way I see it, the views expounded on in this edition are priceless contributions that can only shed new light on military actions and improve efficiency in the field. Debating ideas within a closed intellectual circle serves no purpose ; openly debating ideas with a view to taking action does. It is important to understand that the wars of today, and even more so the wars of tomorrow, will be won first in the mind, meaning we have to understand all aspects of the environment, not just from a military standpoint, but also from a cultural, social, economic and political standpoint... We have entered into an era where war has not ceased to exist, as once hoped, nor has the nature of war changed. All that has radically changed is how wars are fought. War is no longer restricted to soldiers who meet regularly on the traditional field of battle. Wars are being fought right in the middle of the populations. War has once again become a social act that cannot be reduced to traditional military solutions based solely on the capacity for destruction. It is no longer the exclusive terrain of the military alone. Other players, including civilians, private parties and institutions, are working from within the populations. Because the goal, now a divided one, is to conquer the populations, to protect them or subvert them, to win their trust or to alienate them. The motivation is both one of convergence and divergence of military and civilian actions. This is

nitaires pourraient sans doute être mis entre parenthèses quand l'intention d'un État (et de ses forces armées) paraît sincère et légitime, et surtout quand, dans l'urgence ou non, le pronostic vital d'un groupe d'hommes est engagé. Il faut d'ailleurs rester pragmatique et considérer que les armées trouvent toujours des avantages à favoriser l'intervention des humanitaires plutôt qu'à intervenir elles-mêmes directement puisque cela leur permet utilement d'économiser leurs ressources.

Si, sur le terrain, les défiances réciproques peuvent être levées par les acteurs humanitaires et militaires, toute la difficulté, consiste encore aujourd'hui à articuler l'action politique et l'aide humanitaire au plan stratégique et à lever les inquiétudes au plan des concepts. Pour les militaires, il faudra persister et toujours expliquer aux humanitaires que les objectifs à atteindre sont collectifs et que les instrumentalisations finalement réciproques, sont en réalité normales dans le cadre de groupes qui interagissent côte à côte.

Pour conclure

De ces allers-retours entre les contraintes et les impératifs des humanitaires et des militaires, on voit bien toute la difficulté qu'il y a encore à réunir les points de vue et à concilier les intérêts. Pourtant, les actions civilo-militaires à la française, tout comme les opérations des humanitaires respectant le *Code de conduite*, concilient largement les intérêts de tous, populations, humanitaires et militaires, et ont bien un objectif commun : assurer la sécurité humaine en rétablissant les fonctions vitales d'une société.

Dans l'urgence comme dans le post-conflit, humanitaires et militaires peuvent s'entendre autour d'une complémentarité des politiques, avec les moyens de chacun, ses aspirations et ses modes d'action. Sans confusion des rôles mais aussi sans séparation idéologique des prérogatives.

Alors, même si « l'ambiguïté est une caractéristique fondamentale de l'humanitaire¹² » et si l'équivoque peut sans doute aussi parfois caractériser l'action militaire, les deux « rivaux », militaires et humanitaires, sont en réalité des partenaires largement complémentaires dans le temps de l'après-crise. ▀

¹². Rony Brauman, *Penser dans l'urgence. Parcours critique d'un humanitaire*, Seuil, 2006.

 SYNTHÈSE PAUL HAÉRI

Les phases de stabilisation, notamment les débuts de phase caractérisés par le ni paix – ni guerre de la transition entre la crise et le retour au calme, révèlent le plus souvent des activités humanitaires intenses. Militaires comme humanitaires y participent, menant des actions de nature similaire, provoquant parfois duplications, tensions et incidents.

Pourtant, il apparaît que sur les théâtres du post-conflit, les motivations du militaire et de l'humanitaire procèdent finalement d'une même politique et d'un même objectif final recherché : le rétablissement des fonctions vitales d'une société.

Dans un aller-retour entre les impératifs et contraintes des militaires et des humanitaires, cet article répond à la question de la « concurrence » ou de la « complémentarité » entre ces deux acteurs du post-conflit ; sans nier l'ambiguïté de leurs interventions, il montre combien militaires et humanitaires sont finalement complémentaires en phase de stabilisation. ■

Traduit en allemand et en anglais.

MÉLANIE THONIER

LES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES : UNE FINALITÉ OPÉRATIONNELLE

Témoignage d'un acteur de terrain

LA COMPLEXIFICATION DES CONFLITS, LEUR PRIVATISATION, LA MULTIPLICATION DES ACTEURS CIVILS ET L'ENJEU DIFFICILE DES SORTIES DE CRISES ONT IMPOSÉ DE CONCEVOIR L'ENGAGEMENT MILITAIRE DANS UN ENVIRONNEMENT MULTIPLE. DES ÉQUIPES, APPARTENANT AU GROUPEMENT INTERARMÉES DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (GIACM) SONT DÉSORMAIS PROJETÉES AUX CÔTÉS DES UNITÉS FRANÇAISES POUR CONTRIBUER À LA COOPÉRATION AVEC L'ENVIRONNEMENT CIVIL DE LA FORCE.

Actuellement en Côte d'Ivoire, le GIACM déploie une chaîne composée d'un chef, d'un officier synthèse et de cinq équipes de trois personnes réparties dans les Groupes tactiques interarmes (GTIA). Cet article témoigne de la mission que j'effectue à Man, en tant que chef d'équipe au profit du GTIA2¹. Cette dernière consiste à réaliser des projets à destination du secteur civil pour faciliter une perception favorable des marsouins (appellation désignant les soldats des troupes de l'infanterie de marine²) par la population civile. Nous avons ainsi réparé des pompes à eau, rénové une maternité, fourni du mobilier scolaire, participé à la construction de ponts et réalisé des dons divers.

Ces actions civilo-militaires provoquent une interrogation : existent-ils des actions qui seraient à la fois humanitaire et militaire ? Mon souhait est de démontrer qu'il ne peut y avoir de confusion, ni de concurrence entre actions civilo-militaires et humanitaires mais une coexistence mêlée de collaboration.

Les Activités civilo-militaires : un outil unique à la disposition du commandement militaire

Ce qui fait la particularité des humanitaires, c'est leur statut en marge des organisations étatiques et économiques. Ils ne sont armés que de leur neutralité qui garantit de leur efficacité. C'est

1. Groupes tactiques interarmes situés à Abidjan pour le GTIA43, à Bouaké pour le GTIA1 et à Man pour le GTIA2 (ce dernier constitué à partir du 3^e régiment d'infanterie de marine durant le mandat 13).

2. Ce surnom est lié à l'histoire des troupes de marine, naguère infanterie coloniale. Au XIX^e siècle, les fantassins et artilleurs de marine de l'infanterie coloniale transportés à bord de vaisseaux pour rejoindre leurs garnisons reçurent ce surnom des marins.

ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) peut accéder aux victimes partout dans le monde avec l'assurance pour les parties au conflit d'une non-dénonciation. L'intuition des créateurs a été de ne pas s'attaquer à la légitimité de la guerre ni aux souverainetés. Lorsque le CICR n'obtient pas l'accord des parties et se trouve paralysé par le droit international, c'est Médecins sans frontières qui réinvente la neutralité en allant « là où les autres ne vont pas ». Quelle que soit leur histoire et leur domaine d'action, tous les acteurs humanitaires ont pour dénominateur commun l'aide aux victimes.

Le monde de l'humanitaire se caractérise également par sa diversité. Chaque structure, qu'il s'agisse du CICR ou des Organisations non gouvernementales (ONG) d'origine internationale ou nationale, est animée par des objectifs propres, fruits de son histoire et de ses moyens.

Tandis que les fonctionnaires internationaux investissent les grandes agences onusiennes, des ONG travaillent avec quelques salariés alors que certaines associations ne peuvent fonctionner qu'avec des bénévoles motivés. Bien qu'indépendantes, ces structures doivent savoir communiquer et convaincre le public de leur action pour survivre. Les bailleurs de fonds étatiques, internationaux ou privés sont les mêmes pour tous et conduisent à une véritable course au financement.

Ainsi si l'action humanitaire prend des formes diverses, donc plurielles, la coopération civilo-militaire relève, au contraire, d'une chaîne unique dont le GIACM est l'unité de mise en œuvre. Tous les militaires du Groupement interarmées des actions civilo-militaires, qu'ils soient terriens, marins, aviateurs ou gendarmes, bénéficient de la même formation interne. Le concept d'emploi a été validé par l'État-major des armées et décrit la coopération civilo-militaire comme « la fonction opérationnelle destinée à améliorer l'intégration de la force dans son environnement humain afin de faciliter l'accomplissement de sa mission, le rétablissement de la situation sécuritaire normale et la gestion de la crise par les autorités civiles. Les activités qui en découlent font partie intégrante du plan d'opération et sont planifiées et conduites par les états-majors ».

Bien que mon véhicule soit blanc, je suis militaire et je porte une arme. Je suis placée sous les ordres du chef de corps du GTIA2 qui lui-même est soumis à une hiérarchie remontant au

pouvoir politique. Je suis donc identifiée comme militaire, comme française et assimilée à un des acteurs de la « crise » ivoirienne.

Prenons l'exemple de la scolarité dans la région de Man. Les bâtiments ont été pillés, les parents n'ont pas les moyens d'acheter les fournitures et les enseignants diplômés, nommés par le ministère de l'Éducation nationale, sont rares à occuper leur poste. Les humanitaires permettent de pallier les carences : l'UNICEF fournit des kits scolaires, le Programme alimentaire mondial assure la cantine des écoles pour encourager les parents. L'action militaire doit, elle, contribuer au retour d'une situation politique normale favorable à une administration efficace indispensable pour que le système éducatif puisse fonctionner. Il ne peut y avoir confusion entre les acteurs humanitaires et les ACM. La population ne s'y trompe pas, elle n'attend pas uniquement de nous la rénovation d'une école, la création d'une route, ou la réparation d'une pompe à eau. Parce que nous sommes militaires elle nous réclame une solution à la crise.

Une concurrence impossible entre une finalité altruiste et une finalité opérationnelle

L'aide humanitaire est une forme de solidarité qui répond à des besoins divers (faim, santé, reconstruction après un sinistre, éducation, protection des enfants, mise en place de réseaux d'eau et de communication...). Elle est octroyée sans que soit établie une discrimination à l'égard des victimes, que ce soit pour des raisons raciales, religieuses, de sexe, d'âge, de nationalité ou d'appartenance politique.

La différence se situe dans le regard que portent les militaires sur les actions civilo-militaires et les humanitaires sur les bénéficiaires de leurs actions. Tandis que la population est la raison d'être de ces derniers, elle est pour nous un des paramètres de l'environnement dans lequel évoluent les militaires.

Dans les faits, le chef militaire fixe les zones d'action privilégiées et les buts à atteindre. À moi, avec les moyens des Actions civilo-militaires de participer à cet effort. Alors qu'un acteur humanitaire oriente son action dans une zone où les besoins

sont les plus urgents, j'agis là où le commandement militaire le souhaite. Plus brutalement, l'équipe des actions civilo-militaires ne fournira pas du mobilier scolaire à l'école qui en est la plus dépourvue mais à une école qui est située dans une zone intéressant la force.

Toutes les semaines, le village de Teapleu accueille une section du 3^e régiment d'infanterie de marine en bivouac. C'est un village commerçant beaucoup moins nécessaire que d'autres et déjà aidé par les ONG, mais il est indispensable que la section soit bien perçue par les habitants. Nous avons donc entrepris de rénover la maternité. Ailleurs, le financement ACM a permis de rendre praticable un axe secondaire afin d'assurer un itinéraire de contournement stratégique. Le désenclavement des villages situés sur cette piste participe de cette « conquête des cœurs ».

Cette logique, bien loin des priorités humanitaires peut nous amener par exemple à organiser un match de football en échange de l'utilisation ponctuelle d'un terrain.

Il paraît difficile de mettre en concurrence ONG et ACM tant les buts que nous recherchons sont différents et tant les moyens dont nous disposons déséquilibrés.

Des compétences différentes qui permettent une relation saine et productive

Hormis la réalisation de projets, ma mission a deux autres rôles : faire la liaison avec les organisations internationales et les ONG et capter l'information autant sur l'état d'esprit des populations que sur la situation humanitaire de la zone. Une bonne partie de mon temps consiste donc à faire des évaluations, discuter, rencontrer des gens pour améliorer cette connaissance. Je ne dois pas justifier ma présence par des projets qui permettraient ensuite d'obtenir des financements.

Les ONG ont acquis un grand professionnalisme. Une procédure standardisée, imposée par les bailleurs de fonds permet de garantir la définition claire des objectifs, l'implication des bénéficiaires, la cohérence du projet, la viabilité et le suivi des actions. Les ACM n'ont pas cette expérience. Lorsque nous aidons une école, pour nous permettre de multiplier les projets,

il faut choisir entre refaire le bâtiment, l'équiper de mobilier scolaire ou donner des fournitures pour les élèves. Le succès se jugera à l'impact sur les populations et non sur des critères d'efficacité.

Ainsi, le projet de rénovation de maternité que nous avons entrepris à Teapleu ne serait sans doute pas satisfaisant pour une ONG. En effet, nous nous sommes contentés de rebâtir le bâtiment, alors qu'une ONG aurait certainement pris en compte l'équipement et vérifié la formation du personnel.

Les humanitaires travaillent sur du long terme. Les équipes ACM et les forces présentes changent tous les quatre mois. Nous sommes tenus à des résultats rapides. Pendant que l'ONG International Rescue Committee développe un programme annuel de rénovation de plusieurs centaines de pompes sur toute une région, dans le même temps trois équipes ACM se succéderont pour réparer une vingtaine de pompes. Nous ne pouvons prétendre faire le même travail.

Sur le terrain, les rapports avec les ONG ou les organisations internationales sont simples et très éloignés des débats d'idée. Nous sommes en contact avec les agences de l'ONU, le CICR et les ONG présentes dans la région de Man. Ces organisations sont une source d'informations et d'expertises précieuses, elles ont une connaissance approfondie de la situation des populations de la zone et il serait dommageable pour la force de l'ignorer. À nous de dialoguer pour éviter la redondance et profiter de leur expérience.

Nous pouvons ainsi rendre des services aux acteurs humanitaires. À l'occasion de la rentrée, l'UNICEF a financé des kits scolaires sans avoir les moyens d'assurer leur distribution. Cinq conteneurs de kits ont été acheminés par moyens militaires d'Abidjan à Man où ils seront distribués par une ONG.

Pour conclure

Au sein des armées, le Groupement interarmées des actions civilo-militaires a été créé pour coopérer avec un monde civil complexe et travailler en appui de la force au contact des populations. Les équipes ACM gèrent des projets parfois semblables à ceux menés par les ONG sans rechercher les mêmes effets.

Loin des débats d'idée, l'action quotidienne de la coopération civilo-militaire permet de réaffirmer que les militaires ne sauraient se confondre avec les « humanitaires ». Nous sommes un outil du politique et, dès lors, nous ne pouvons être indépendants. Toutefois, malgré l'identité propre à chacun, n'oublions pas que l'efficacité passe par la recherche de complémentarité entre tous les acteurs. ■

SYNTHÈSE MÉLANI THONIER

Aujourd'hui, sur les théâtres d'opération français, le Groupement inter-armées des actions civilo-militaires (GIACM) déploie des équipes pour réaliser des actions à destination de la population et favoriser la perception des militaires par la population. Ces projets qui ressemblent à ceux menés par les acteurs humanitaires provoquent une interrogation : existent-ils des actions qui seraient à la fois humanitaires et militaires ?

Témoignage d'un chef d'équipe du GIACM durant quatre mois en Côte d'Ivoire, cet article démontre qu'il n'existe pas d'humanitaire militaire. Une comparaison des structures, des modes d'action et des finalités des organisations non gouvernementales et des actions civilo-militaires (ACM) permet aisément de se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un jeu sémantique. À la diversité, l'indépendance et l'altruisme du monde humanitaire répond la structure unique des ACM, rattachée à l'État-major des armées, dont la finalité n'est pas de venir en aide à la population mais bien d'appuyer l'action des unités françaises.

Il ne peut donc y avoir de confusion, ni de concurrence entre actions civilo-militaires et humanitaires tant les buts recherchés sont différents et tant les moyens déséquilibrés. En revanche, si chacun est conscient de son rôle et ne cherche pas à remettre en cause la vocation et le mode d'action de l'autre, une saine cohabitation est possible. ■

Traduit en allemand et en anglais.

ARTICLES

NOUVEAUX MERCENARIATS



LOUP FRANCAR

SOCIÉTÉS MILITAIRES PRIVÉES : QUEL DEVENIR EN FRANCE ?

DE NOMBREUX ARTICLES ET COMMENTAIRES FONT ÉTAT D'UNE PRIVATISATION DE LA GUERRE, NON SEULEMENT EN RAISON DE LA MULTITUDE D'ACTEURS DE VIOLENCE PRÉSENTS SUR LE THÉÂTRE D'OPÉRATIONS, MAIS ÉGALEMENT PARCE QUE LES ARMÉES EXTERNALISENT MAINTENANT DES FONCTIONS CONSIDÉRÉES JUSQU'À PRÉSENT COMME RÉGALIENNES. FIN DU MONOPOLE DE LA FORCE POUR LES GOUVERNEMENTS, IRRUPTION DU MERCENARIAT DANS LES MANDATS DES GRANDES PUISSANCES OCCIDENTALES, SÉCURISATION DES INSTALLATIONS DES ARMÉES PAR DES SOCIÉTÉS PRIVÉES, LES REVUES ET SITES INTERNET CONCERNANT LES FORCES ARMÉES ET DE SÉCURITÉ PARLENT ET DÉBATTENT DE SES SUJETS CHEZ NOS AMIS ANGLO-SAXONS.

En France, le seul vrai débat à ce sujet a produit la loi sur le mercenariat de mars 2003 qui n'a en fait rien réglé concernant le statut des sociétés privées travaillant à des activités plutôt réservées aux militaires ou aux membres des forces de sécurité. L'article de Philippe Darantière fait le point sur l'importance prise par ces entreprises dans le monde anglo-saxon et sur les problèmes juridiques qu'elles peuvent poser. Il s'agit ici de s'interroger sur le devenir des sociétés militaires privées (SMP) en France dont le développement paraît, pour l'instant, beaucoup plus incertain.

La seule véritable société militaire privée basée en France, la SECOPEX, est en mal de contrats et peine à avoir une certaine visibilité. Le Groupe Earthwind Holding Corporation ou Groupe EHC, SMP créée en 1999, est basé au Luxembourg, bien qu'il soit enregistré dans le Delaware, aux États-Unis. Il est présent essentiellement en Asie et en Afrique et dispose notamment d'une cinquantaine d'employés en Irak depuis octobre 2003. Il a, en 2006, signé le code de conduite de l'International Peace Operations Association (IPOA) et assure des missions d'assistance opérationnelle (entraînement de base, entraînement spécifique anti-émeute et formation de gardes présidentiels, création ou réorganisation d'unités, support opérationnel, conseil en stratégie militaire, logistique aéro-

portée) et des missions de sécurité armée (protection de site mobile ou fixe, de convoi, d'équipe de prospection, de VIP, évacuation d'urgence de personnel). Le groupe dispose d'une base de données de près de 600 personnes majoritairement des ministères français de la Défense et de l'Intérieur.

D'autres types de sociétés comme Atlantic Intelligence, GEOS, la Compagnie internationale d'assistance spécialisée (CIAS), Euro Risques International consultants SA, couvrent des activités multiples qui vont de la sécurité à l'intelligence économique, en passant par le conseil et l'ingénierie de sûreté, la veille stratégique et autres prestations. C'est d'ailleurs cette pluridisciplinarité qui leur permet de vivre dans un pays où les sociétés orientées vers les activités militaires n'existent pas. L'exemple de GEOS le montre. Ce groupe s'affiche comme leader de la prévention et de la gestion des risques en Europe occidentale. Il propose une offre globale de solutions à ses clients afin de leur permettre de mieux traiter les risques pouvant affecter leur développement et de protéger leur personnel, leurs patrimoines matériel et immatériel ainsi que leurs activités. L'offre de GEOS est structurée autour de cinq grands pôles d'activités : sécurisation du développement international, intelligence économique, sûreté/sécurité, sûreté territoriale, formation. Ce groupe ne s'affiche pas comme une société militaire privée, même si certaines de ces prestations en sont proches.

Alors les SMP ont-elles un avenir dans notre pays ? La France peut-elle se passer de ce type de sociétés alors que les pays anglo-saxons les utilisent pour exercer une influence grandissante sur les pays où elles travaillent ? Le budget de la Défense devenant de plus en plus contraint, n'y a-t-il pas là l'occasion de pallier les difficultés fonctionnelles des armées ? Avant de répondre à ces questions, il semble nécessaire de se poser la question des activités possibles de ce type de sociétés et de trier ce qui semble être de la compétence exclusive des forces étatiques et ce qui pourrait être délégué en raison de la suractivité de ces forces.

Les types d'activités et de prestations

Le problème de la classification juridique des SMP est essentiellement lié au type d'activités qu'elles seraient amenées à conduire. En effet, elles peuvent relever des prestations de sécu-

certaines organisations ont pu parler de militarisation de l'assistance humanitaire, notamment dans le cas de la Bosnie, dans celui de l'intervention au profit des populations victimes du tsunami, les militaires se sont retirés dès que possible et aucune nation contributrice n'a laissé ses troupes plus longtemps que nécessaire.

- En dépit de la présence d'une guérilla peu active, il n'existait aucune insécurité pendant l'opération

Il s'agit là d'un point tout aussi spécifique de cette situation. L'opération s'est déroulée dans un environnement permissif et les militaires n'ont joué aucun rôle sécuritaire. Dans ces conditions, il n'y avait pas d'ambiguïté sur le rôle des militaires et l'absence de menace sur les humanitaires ne les rendaient pas tributaires de mesures de protection.

Un objectif commun, l'absence de volet politique à la crise et des militaires présents uniquement pour la mise à disposition de leurs moyens (en attendant que les humanitaires et les nations unies déploient leur propre logistique), voilà ce qui a constitué les raisons d'un climat exemplaire.

La présence des militaires et des humanitaires sur un même théâtre de crise n'a pas toujours comme origine une cause aussi indiscutable. Bien qu'il y ait, dans la plupart des cas, des populations à secourir, les causes de la présence des uns et des autres, et donc les objectifs à atteindre, ne sont pas toujours convergents.

L'aspect politique et l'insécurité des zones d'action sont des facteurs qui compliquent singulièrement les situations.

■ Des acteurs du règlement des crises qui se transforment en outil de gestion des crises

Les relations entre militaires et humanitaires évoluent parce que la communauté internationale s'est aperçue que ce binôme d'acteurs des résolutions de crises internationales est devenu, par défaut, l'alternative à une réponse appropriée, et donc politique, à la plupart des crises contemporaines. Ils sont en quelque sorte la moins mauvaise solution à une absence de volonté politique.

En fait d'alternative, militaires et humanitaires sont le plus souvent l'outil d'une politique de très court terme destinée à

empêcher que les crises ne prennent une ampleur régionale et que les populations locales n'en soient trop longtemps les principales victimes.

Ces relations évoluent également parce que la majorité des pays occidentaux envisage plus facilement l'emploi des armées dans la sphère sécuritaire, au sens large du terme, et notamment au profit des populations civiles.

■ **Humanitaire et militaire, deux mondes bien distincts qui ont appris à se côtoyer : le rapprochement.**

Les relations entre militaires et humanitaires changent au rythme sans cesse croissant de leur présence sur les théâtres de crise.

Au début de l'ère humanitaire, en gros à la fin de la guerre froide, les rôles étaient bien partagés entre militaires et humanitaires et leur action respective assez simple à identifier : rétablissement et/ou maintien de la paix pour les uns, avec le cas échéant, un volet sécuritaire pour faciliter l'action des humanitaires, et aide aux populations pour les autres.

La très grande majorité des organisations humanitaires est animée par des principes d'impartialité et de neutralité. Ces principes leur assurent le maximum d'efficacité dans leurs actions, car personne n'est exclu de l'aide humanitaire, ce qui leur garantit un minimum de sécurité.

L'accroissement exponentiel du nombre de ces acteurs humanitaires non étatiques dans les années 1990 et la très grande diversité qui existe dans leurs modes de fonctionnement, leurs sources de financement mais également les motivations qui les animent, induisent une complexification des relations qu'ils ont avec les militaires.

Il est vrai qu'il est plus aisé de définir une philosophie du comportement du militaire et en particulier convenir qu'il obéit à des règles d'éthique, pour la plupart, universelles.

Communautés différentes à bien des égards, les conditions de leur engagement mais aussi le champ d'application de leur mission contribuent, au départ, à créer le fossé qui sépare militaires et humanitaires. Qu'ils agissent dans un cadre multinational ou non, sous mandat ONU ou pas, les militaires seront toujours des acteurs qui relèveront d'une souveraineté au sens le plus traditionnel du terme. Cette souveraineté octroyée par

un mandat international ou l'appartenance à l'armée d'une nation, est souvent en opposition avec la volonté d'indépendance et le développement d'une démarche transnationale de l'action des organisations humanitaires.

Pour autant, force est de constater que, depuis les années 1990, les relations évoluent au point de susciter les débats prolifiques que l'on sait.

C'est un fait, la réalité et l'épreuve du terrain opèrent un rapprochement entre militaires et humanitaires en plaçant la question de la raison de leur présence conjointe sur les théâtres de crise au centre du débat. Pourquoi la communauté internationale décide-t-elle d'intervenir dans tel ou tel pays ou, plus prosaïquement, qu'est-ce qui fait basculer les décisions ? Deux facteurs se retrouvent le plus souvent à l'origine des décisions : le risque humanitaire et le risque d'extension régional d'une crise avec, pour corollaire, une focalisation des conflits sur les populations locales.

Que les populations soient les victimes des conflits ne constitue pas en soi un phénomène nouveau, mais le décalage par rapport aux pertes militaires posait déjà un problème de fond, avant que la médiatisation des conflits ne transforme ces populations en véritable enjeu des conflits modernes. Le chantage et parfois la prise en otage des populations deviennent des armes aux mains d'adversaires non-conventionnels. Les guerres étaient jadis de conquête, pour les territoires et leurs richesses, elles sont aujourd'hui devenues idéologiques et psychologiques.

La notion de risque humanitaire et sa prise en compte par les opinions publiques et la communauté internationale ont scellé le rapprochement entre militaires et humanitaires.

Mais ce rapprochement, en soulevant de nouveaux problèmes, a suscité de nouvelles interrogations sur les relations entre militaires et humanitaires.

■ Humanitaires et militaires, les principaux acteurs d'une communauté internationale sans grand pouvoir : l'imbrication

L'impossibilité quasi récurrente de la communauté internationale à trouver des solutions politiques et donc pérennes aux différentes crises locales et régionales a provoqué un allongement de la durée des mandats des forces projetées et une dépendance accrue des populations locales à l'aide internationale.

Sans véritable solution politique locale, qui semble la première condition d'une sortie de crise, le couple militaire/humanitaire est voué à rester le principal acteur du règlement des crises sans toutefois garantir le passage à une phase de stabilisation. La mission est presque toujours de figer une situation au plus bas niveau de tension pour venir en aide à la population, limiter l'extension de la crise et si possible créer les conditions de la mise en œuvre d'une solution politique.

Les relations entre militaires et humanitaires apparaissent, dès lors, d'une plus grande complexité car au-delà de leurs missions respectives ils sont l'objet d'une attente plus grande de la part de tous les acteurs de la crise. La population locale qui s'en remet totalement à eux pour subvenir à ses besoins de première nécessité (puis à d'autres besoins dans le long terme). Les autorités locales qui bien souvent se déchargent rapidement sur eux pour, non seulement assurer l'avenir de la population mais également réclamer des solutions à leur conflit interne. La communauté internationale enfin qui, faute de consensus ou de détermination des pays membres, n'a d'autre alternative que de maintenir en place un dispositif qui n'était que provisoire.

Ce phénomène est à son tour à l'origine d'une nouvelle évolution des relations entre les acteurs militaires et humanitaires. Sans solution de sortie de crise visible le positionnement des frontières entre l'action des militaires et celle des humanitaires a tendance à devenir flou : le militaire est conduit à faire de l'humanitaire en dehors d'une situation d'urgence et l'humanitaire ne se contente plus de simplement venir en aide aux populations mais se positionne également sur le champ de l'analyse politique, espérant par là peser dans les décisions.

Dès lors que des troupes se déploient dans la durée sur un même théâtre d'opérations un doute s'instaure alors dans l'esprit des OI et ONG sur les raisons de cette présence militaire et sur les critères qui ont conduit la communauté internationale à ordonner le déploiement d'une force dans un pays plutôt que dans un autre. Cette difficulté à afficher une position claire sur les choix qui sont faits et sur l'objectif final recherché participent directement au sentiment de scepticisme, voire de suspicion de la communauté humanitaire envers l'acteur politique du règlement des crises qu'est le militaire.

Mais la multiplication du nombre des conflits dans le monde et la volonté de la communauté internationale d'intervenir chaque fois que possible sont une réalité qui expliquent, en partie, le maintien d'un dispositif militaire et humanitaire important dans les pays en crise.

Militaires et humanitaires prennent acte de cette détermination et posent alors à nouveau la question de l'évolution de leurs relations.

■ **Humanitaires et militaires, l'institutionnalisation de leurs relations : le piège de la banalisation**

Cette interdépendance croissante des militaires et des humanitaires ne permet plus d'aborder la question de leurs relations uniquement sous l'angle réducteur de deux corps qui seraient difficilement miscibles.

On constate aujourd'hui une banalisation de l'emploi du couple militaire-humanitaire dans le règlement des crises et ce couple d'acteurs est même perçu comme essentiel aux yeux des opinions publiques et de la communauté internationale. On remarque en réaction une institutionnalisation de leurs relations.

Le rapprochement constaté sur le terrain, les efforts de compréhension et de coordination avec, notamment, une bonne répartition des tâches, peuvent conduire dans certains cas à une véritable coopération. Force est donc de constater une évolution des mentalités suivie d'adaptations structurelles. Les instances humanitaires des Nations unies se dotent de sections de coordination civilo-militaires, et la plupart des armées occidentales créent des unités dédiées aux actions civilo-militaires. Leur vocation est de faciliter l'implantation, voire l'acceptation du dispositif militaire par la population locale et de servir d'interface entre les militaires et l'environnement civil en général (organisations internationales, les agences de l'ONU et les ONG).

Cette évolution des mentalités puis des structures peut d'ailleurs être comparée à celle qu'on a connue au début des années 1980 entre militaires et journalistes. Les mêmes causes avaient produit pratiquement les mêmes effets : défiance et méfiance d'abord, puis épreuve du terrain avec prise de conscience ensuite, et pour finir, rapprochement et institu-

tionnalisation des relations par l'évolution des structures et prise en compte dans la formation, pour ce qui concerne les militaires.

Pour conclure

La capacité d'adaptation des militaires, on le voit, est grande et elle est essentiellement due à l'obligation de résultat sur le terrain. On dit aussi « culte de la mission ». Le militaire est formé à mettre tout en œuvre pour remplir sa mission. Mais face aux menaces multiformes et inattendues, et parce que la communauté internationale montre, il faut le dire, son impéritie, il est à craindre que les militaires continuent d'assumer, avec les humanitaires, la responsabilité de contenir la plupart des incendies qui couvent.

Le général de La Presle rappelle, dans un numéro précédent d'*Inflexions* que « l'action armée ne peut avoir de fin en soi : ses modalités doivent être très étroitement déduites des objectifs politiques poursuivis par les autorités qui ont décidé son engagement ».

Le déploiement de forces militaires en l'absence d'objectif politique clair produira toujours les mêmes effets de confusion des genres.

Devant la montée inexorable de la menace terroriste et la connaissance qu'on a de ses modes d'actions et de ses points d'application, le cinquantenaire de la bataille d'Alger cette année, et les débats qu'il ne manquera pas de susciter, devrait nous aider à méditer sur l'importance de ne pas trop dévoyer les militaires de leur vocation première à savoir l'usage de la force. ▀

SYNTHÈSE DANIEL GRAMMATICO

Partant de son témoignage de commandant des moyens militaires français de l'armée de terre déployés à Sumatra, dans le cadre des opérations de secours aux populations indonésiennes victimes du tsunami en décembre 2004, le colonel Grammatico apporte un éclairage sur les raisons qui conduisent au rapprochement entre militaires et humanitaires. Ce rapprochement qui alimente une réflexion importante et un débat éthique, pourrait conduire à la banalisation de l'emploi du couple militaire/humanitaire comme outil de gestion des crises. ■

Traduit en allemand et en anglais.

tional tensions internal to the armed forces, notably between the gendarmerie and the infantry, the first refusing to countenance any challenge to its monopoly over control and restoration of order (CRO), while the second fears a gradual delegitimization of the use of brute force and an excessive "policization" of its modes of action. Preserving a strict boundary between maintaining order and crowd control remains one of the principal obstacles to a full acceptance of the concept of the non-lethal into ground forces doctrine and the emergence of an appropriate prospective strategy.

As was presaged by the UNOSOM II operation in Somalia, and confirmed by the Balkans experience, then Kosovo, the CRO has become a preponderant psychological-media issue in low-intensity conflicts. This is for several reasons: it is situated in an urban environment, it mixes combatants and non-combatants, it intertwines acts of war with maintenance of order and, finally, it is often given media coverage and, consequently, exploited for political ends. William S. Lind, who originated the concept of "fourth generation conflict" and formalized, for the first time, the systemic dimension of the asymmetrical change in the cultures of war³, predicted in 1989 the rising power of the "informational" paradigm in the symbolic representation of conflicts and in the perception of operational "success". He described the subversive influence of the conjoint processes of legalization and mediatization on the very nature of troop engagement and the posture of the enemy, anticipating the progressive effacement of boundaries and structural organizations (civilian/military, internal security/external security, friend/enemy) inherent to so-called symmetrical war. "Televised information can become a more powerful operational weapon than armored divisions. The distinction between war and peace could become blurred to the point of disappearing. Future conflict will be non-linear, maybe up to the point of no longer having a battlefield or defined fronts. In the end, it is the very distinction between civilian and military that could disappear." Colonel Houdet cited the example of the French forces engaged in ex-Yugoslavia and the head of a convoy condemned to observe, powerless, the pillaging of his equipment under the eye of a local camera. This

3. W. S. Lind, "The Changing Face of War: Into the Fourth Generation", *Marine Corps Gazette*, October 1989.

phenomenon of the *mise en abyme* of military action is crucial in so far as the media perception of military action overrides the – irreducible – reality of this action. From this perspective, the Hotel Ivoire affair of November 2004 was a crisis point, showing, on the one hand, the inability of the ground forces to adapt to the specific constraints of urban rioting and, on the other hand, the absence of a response at the strategic level to sizeable media manipulation. The account of Colonel Destremau⁴, who then led an armored group charged with evacuating French citizens gathered in the hotel, is enlightening and provides an operational model upon which consideration of non-lethal weapons for crowd control can be based. It will be noted that, with the exception of elements of the Special Operations Command (Commandement des opérations spéciales [COS]) who came as reinforcements, the units of the Navy Infantry Battalion (Bataillon d'infanterie de marine [BIMA]) had no non-lethal weapons.

"A thousand demonstrators, 20 years of age on average, apparently without weapons, try to submerge our tanks. The demonstration withdraws, disperses then returns. Faced with a crowd of this kind where the pressure is constant, standard warnings have no meaning and we fire warning shots in the air or above the crowd. The noise, the flames, the proximity of the demonstrators: it is a nightmare. I would have preferred to confront anti-tank rockets than to ask my men to leave the cover of the tanks to face a crowd in order to clear obstacles. [...] All my marines fire into the air at the same time. A group of ten special forces men, who arrived one hour earlier as reinforcements, have non-lethal weapons, rubber bullets and stinger grenades that eject pellets of hard rubber. Everyone is involved: the internal police (Ivoirians), my men and the demonstrators, who are physically pushing. The shooting lasts between thirty seconds and one minute. Only the special forces fired straight shots with their rubber bullets. My men fired real bullets, but in the air. To fire into a compact crowd with weapons of war? Do not think it! There would have been dozens of deaths!"

What better testimony, almost archetypal, to prove the relevance of the concept of non-lethality understood in the sense

4. « Côte d'Ivoire : ce qu'a vraiment fait la France » [Ivory Coast : What France Really Did], *Le Nouvel Observateur*, 8 novembre 2004.

of reversibility and gradation? The absence of an appropriate range of choices reduces the tactical horizon of units engaged in crowd control to an either-or choice that can turn out to be particularly harmful: either allow things to get out of control or respond and then cause deaths among the civilians. Combined with complex rules of engagement and an acknowledged numerical inferiority, to deprive a force of non-lethal means of neutralization forces it into paralysis and prevents it from making a graduated response. In a similar situation, only the formidable cool-headedness of the navy troops could avoid the worst. The problem of the effectiveness of maneuver in CRO obviously relates to the essential question of legitimate defense, in legal terms, of the “proportionate” response. How to respond to this challenge? The whole issue, Colonel Richet emphasized in *Héraclès*⁵, consists in managing as effectively as possible the retroactive effect, the reciprocal and constant swing from high to low intensity, from coercive force to controlled violence, even if this sequence between high, medium and low intensity might appear illusory with regard to Colonel Destremau’s account. To be able to intimidate, subdue or disperse the crowd, protect the force, neutralize hostile elements within a riot, control the behavior of a crowd by reducing the collateral effects, maintain a buffer zone between the force and the crowd, allow for a rapid disengagement of the force in case of a change of posture: there, in sum, are the essential functions required of an appropriate range of options for a CRO.

On the doctrinal level, the concept suffers from an obvious hypertrophy. Viewed in a larger perspective, the concept of the non-lethal covers a wide-ranging spectrum: anti-personnel weapons, anti-infrastructure weapons, anti-weapon system weapons, even psychological operations. To refine and clarify the concept, several approaches can be undertaken. First, substitute for the term non-lethal weapon (NLW) the term less lethal weapon (LLW). Then, restrict the field of application of the concept only to anti-personnel weapons (it is, in fact, meaningless to apply a biological notion, lethality, to anti-materials weapons, which ought to then constitute a parallel category, resembling anti-infrastructure and anti-weapon system weapons). Finally, back up the doctrine of use for non-

5. Colonel Richet, « Les armes non-létales : une réponse logique au nouvel environnement sécuritaire ? » [Non-Lethal Weapons : A Logical Response to a New Security Environment ?], *Héraclès*, n° 16, juillet-août 2006.

lethal weapons⁶ substantively by creating a real working document, while respecting the role of intuition.

As far as equipment policy is concerned, this should respond to simple requirements: choose the least onerous solution, the one that is the most viable tactically and the least cumbersome in terms of logistics. Because threats are spontaneous and ubiquitous, this equipment should be provided to all Joint-Service Tactical Groups (Groupements tactiques interarmes [GTIA]).

Considering these diverse parameters, the adoption of the FN-303 and the HK69, which were the subject of a tactical evaluation in the 7th battalion of the mountain infantry, represent the most pragmatic solution. Primacy should be given to the modularity of the LLW system, just as it is necessary to insist that the LLW system be visually disparate from other weapons systems by having a color that is immediately identifiable for the opponent and the press. Combined weapons (the FN303 pneumatic rifle mounted on an M16, for example) represent the best solution in the short run to deal with the difficulties posed by operations to control and restore order, both in overseas and on national territory. Widening the range of non-lethal options and comprehensively providing the equipment to the GTIA would allow engaged forces to avoid being straight-jacketed into passive management of riots, while saving rioters for possible legal prosecution. The spreading use of marker-dye rounds, invisible to the naked eye, to tag riot leaders, is another step, as is the development of means for optical interference and distraction to destroy cameras. What is more, without falling into the science fiction fantasies of American futurists, it is important not to spurn solutions that could be *a priori* considered to be futuristic, such as the electromagnetic cannon (Active Denial system-2) or the hyperacoustic cannon (Long Range Acoustic Device), currently used in Iraq, which could be completely innovative solutions. These directed energy weapons seem to me to be a good example of adjustable weapons, combining in the same weapon system both lethal and non-lethal functions, which is a small revolution in technological capability. Certainly these systems raise major ethical questions, but they incontestably offer possibilities on the tactical level for a wider field of action, notably for protecting guard

6. « Doctrine d'emploi des armes non-létales » [Doctrine of Use for Non-Lethal Weapons], 13 mai 2004, n° 397/DEF/EMAT/BCSF/CTC.

posts. Being imprisoned in an ethics of peacekeeping can only lead to a gradual dissociation between the ideal military action desired by mediocratic opinion and the reality of this action, which is warlike and lethal by nature. From this point of view, Article 17.2 of the latest general statute makes notable progress in providing criminal protection to forces engaged in foreign operations. It remains to be seen how it will be taken into account by judges.

I trust the reader will pardon the condensed character of this brief analysis. I will conclude with some comments on the possible role that LLW could play on national territory, within an even more constrictive legal-media context. In light of the urban violence that broke out throughout France at the beginning of November 2005, the militarization of internal security, a subject often surrounded by taboos, appears, if not inevitable, at least very likely, if a situation as exceptional were to recur. It is more than probable that, one day or another, we will witness the joint deployment of police and infantry for internal security missions. The expertise acquired by the infantry in foreign operations could turn out to be determinant in managing a large-scale crisis, if they are provided with proper weapons. The creation of a training center for operations in urban areas at Sissonne (CENZUB) seems to signal the beginning of an awareness of such a need. Pursuing this effort is essential. In this regard, the idea of a national guard should not be ignored. Such a structure, based on a civilian-military foundation, would bring together and link the gendarmerie, state security police and infantry units from the operational reserve, who would be trained in combat techniques for urban areas and equipped with a range of adjustable weapons. This structure could well be able to meet the challenges posed by the multiple facets of "restoring order". ■

POUR NOURRIR LE DÉBAT
LESS-LETHAL WEAPONS, CROWD CONTROL
AND FOURTH GENERATION CONFLICTS

